

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 105 (1969)
Heft: 25

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif

*Collaboration
pédagogique
avec
les
pays africains*

Avant de clore la souscription en faveur de notre action 1969 au Congo et au Cameroun, nous nous permettons d'adresser aux enseignants de Suisse romande un nouveau et vibrant appel, afin que ceux qui n'ont pas encore versé leur contribution à cette œuvre de solidarité le fassent sans tarder. Nous aimerions en effet verser au budget de cette magnifique entreprise une somme substantielle afin de montrer clairement aux autorités et aux organisations qui nous accordent leur aide financière que les enseignants font aussi largement leur part.

Nous sommes certains de pouvoir compter sur chacun d'entre vous et d'avance, en notre nom et au nom de nos collègues d'Afrique noire, nous vous en remercions.

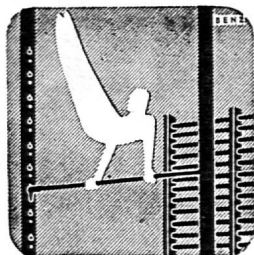
Alder & Eisenhut AG

Fabrique d'engins de gymnastique, de sport
et de jeux

8700 KÜSNACHT-ZH
Tél. (051) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel/SG

Fourniture directe aux autori-
tés, sociétés et particuliers



PAS DE JEUNESSE FORTE ET SAINTE
SANS LA PRATIQUE DU SPORT
ADRESSEZ-VOUS
AU
SPÉCIALISTE

Notre service de choix



Beaucoup d'instituteurs et pasteurs hollandais
aimeraient louer votre maison pendant les vacan-
ces. Echange possible.

E. Hinloopen, maître d'anglais, Stetweg 35,
Castricum, Hollande.

ANIMATEURS — ANIMATRICES
ou **COUPLE D'ÉDUCATEURS**

seraient engagés pour les mois de septembre et
octobre 1969, par la Municipalité de la commune
de Morges, pour ses écoles à la montagne à la
Vallée de Joux. Ce poste pourrait devenir permanent
dès janvier 1970.

Faire offres à Service social — Morges.

La perle des restaurants
au bord du lac

Beau-Rivage

Neuchâtel
Tél. (038) 547 65 Parking

Membres du corps enseignant, vos élèves trouveront à

Bellerive-Plage

Lausanne

L'heure de plaisir...

La journée de soleil...

Des vacances profitables...

Conditions spéciales

faites aux élèves accompagnés de l'instituteur

La bonne adresse
pour vos meubles



Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers



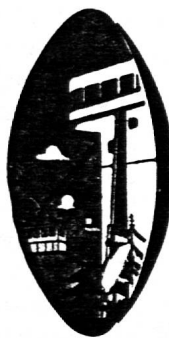
AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



La communication la plus rapide et
la plus économique entre **Ouchy** et les
deux niveaux du centre de la ville.

Les billets collectifs peuvent être
obtenus directement dans toutes les
gares ainsi qu'aux stations L-O
d'Ouchy et du Flon.



Pour vos courses scolaires, mon-
tez au Salève, 1200 m., par le
téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

(Haute-Savoie)

au terminus du tram No 8 **Genève-
Veyrier**

Vue splendide sur le Léman, les
Alpes et le Mont-Blanc.

**Prix spéciaux
pour courses scolaires.**

Tous renseignements vous seront
donnés au : Téléphérique du Sa-
lève - Pas de l'Echelle (Haute-
Savoie). Tél. 38 81 24.

Pour vos courses d'école, la région de

Bretaye-sur-Villars

1800 - 2200 m.

vous offre :

un panorama magnifique sur les Alpes françaises, valaisannes, vaudoises et la plaine du Rhône ;

de belles excursions et promenades au Chamosaire, Petit-Chamosaire et lac des Chavonnes.

Télésiège des Chavonnes et du Chamosaire.

CHEMIN DE FER BEX - VILLARS - BREYAYE

auberge

Nos bonnes spécialités de campagne

Les vins de la Ville de Lausanne

Salles pour sociétés et écoles

GLUNTZ Pierre Tél. (021) 91 61 04

(pour décembre, prix spéciaux pour écoles)

du chalet-à-gobet

D'où que vous veniez !

Où que vous alliez !

La Banque Cantonale Vaudoise Lausanne

met à votre disposition les guichets change de ses 40 succursales, agences et bureaux dans tout le canton.

école lémania lausanne

3, chemin de Préville

(sous Montbenon)

Tél. (021) 23 05 12

**prépare à la vie
et à toutes les situations
dès l'âge de 10 ans !**

Etudes classiques,
scientifiques et
commerciales.
Secrétaires de direction,
comptables, sténodactylos.
Cours du soir.

**Cours de français
pour étrangers**

Fournit SA 4806 Wikon

Tout le matériel
pour le cours de cartonnage et reliure.

Demandez nos collections de toile, papier, outils.



FOURNIT S.A., WIKON

Tél. (062) 8 17 81

Visitez la région de First

(alt. 2200 m.)

centre de courses avec une vue incomparable sur les sommets et les glaciers de Grindelwald.

Prix réduits pour courses d'école.

Renseignements : tél. (036) 3 22 84.

République et Canton de Genève

Département de l'instruction publique

Inscriptions pour les fonctions d'institutrices, d'instituteurs et de maîtresses de classes enfantines

Une inscription est ouverte du 16 juin au 5 juillet 1969 au secrétariat de l'enseignement primaire, rue du 31-Décembre 47, 7^e étage, pour

l'admission aux études pédagogiques

préparant à l'enseignement primaire, enfantin et spécialisé.

Toutes les personnes de nationalité suisse, âgées de moins de 40 ans et en possession d'un des titres énumérés ci-dessous ou d'un titre jugé équivalent par le Département de l'instruction publique, peuvent s'inscrire.

Les personnes étrangères de langue maternelle française ou celles âgées de plus de 40 ans peuvent obtenir éventuellement une dérogation.

Ecole primaire (classes ordinaires) :

- certificat de maturité du Collège de Genève ou
- certificat de maturité de l'Ecole supérieure de jeunes filles de Genève ou
- certificat de maturité de l'Ecole supérieure de commerce de Genève ou
- certificat fédéral de maturité.

Ecole enfantine :

- certificats de maturité (voir ci-dessus) ou
- diplôme de culture générale et d'éducation féminine de l'Ecole supérieure de jeunes filles de Genève ou
- diplôme de l'Ecole supérieure de commerce de Genève ou
- attestation délivrée après la réussite de l'examen de culture générale organisé par le Département de l'instruction publique du canton de Genève.

Ecole primaire (classes spécialisées) :

- certificats ou diplômes ci-dessus ou titres reconnus équivalents par le Département ou
- attestation délivrée après la réussite de l'examen de culture générale organisé par le Département de l'instruction publique du canton de Genève.

Début des études : 8 septembre 1969.

Durée des études : trois ans.

Indemnités d'études : pendant leurs trois années d'études, les candidats reçoivent une indemnité mensuelle.

Une allocation d'études spéciale peut être accordée aux personnes qui en font la demande, après examen de leur situation.

Le règlement des études pédagogiques peut être obtenu au secrétariat de l'enseignement primaire qui fournit tous renseignements complémentaires.

Le conseiller d'Etat
chargé du Département de l'instruction publique :
André Chavanne.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN E

J. A.
1820 Montreux 1